

▶ COMMENT FONCTIONNE LE MERCREDI LOISIRS ?

Le Mercredi loisirs se déroule à l'école Notre Dame du Plasker, à Locminé. Il fonctionne en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas. Les enfants sont répartis en deux groupes : les 3-5 ans et les 6 ans et +. Des activités variées et adaptées leurs sont proposées. Le programme est disponible chaque période sur la structure ou sur Internet : www.pays-locmine.com.

▶ QUELS SONT LES HORAIRES ?

Il est ouvert de 9 h 30 à 17 h. Un accueil est proposé de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h à 18 h 30.

▶ COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se font du lundi au vendredi à Locminé Communauté, zone de Kerjean de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ou par Internet (www.pays-locmine.com) muni du code personnel de l'enfant, à demander lors de la première inscription. L'inscription s'effectue au plus tard le lundi avant 12 h pour le mercredi suivant à l'aide d'un coupon. Possibilité d'inscrire les enfants à la période. L'annulation se fait par coupon ou par le biais de votre code internet au plus tard le lundi avant 12 h. Toute absence injustifiée en dehors des délais sera facturée (en cas de maladie fournir un certificat médical).



▶ QUELS SONT LES TARIFS ?

Quotien Familial	Journée avec repas Goûters compris	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée sans repas
0 à 533 €	9.50 €	5.30 €	7 €	7 €
534 à 824€	12 €	6 €	9 €	9 €
824 à 1100 €	13.75 €	6.50 €	10.50 €	11 €
1100 à 1300 €	14 €	7 €	11 €	11.50 €
> à 1300 €	15.50 €	7.60 €	12 €	12 €
Extérieurs*	18 €	9 €	13.50 €	14 €

* Personnes résidant en dehors de Locminé Communauté

▶ QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENTS ?

La facture vous sera adressée par courrier, à votre domicile. Pour les familles bénéficiant des bons CAF et MSA, il est impératif de les remettre lors de l'inscription. *Seuls les bons MSA fonctionnent pour le Mercredi Loisirs.*

▶ QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS ?

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de Locminé Communauté ou à télécharger sur www.pays-locmine.com et sont valables pendant l'année civile.

- Justificatif de domicile récent (loyer, téléphone, électricité) ;
- Pour les bénéficiaires CAF : n° d'allocataire ;
- Pour les bénéficiaires MSA : attestation MSA précisant le quotient familial ;
- Pour les familles ne relevant ni de la CAF ni de la MSA : avis d'imposition 2010 ainsi que le relevé des prestations familiales ;
- Carnet de vaccination à jour ;
- Pour le Ticket sport : certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives au Ticket sport et test de natation pour les activités nautiques.

* Personnes résidant en dehors de Locminé Communauté

